



Un nouveau service numérique d'information des jeunes qui valorise vos offres de service



Qu'est-ce-que la Boussole des jeunes ?

La Boussole des jeunes est un service numérique développé par la Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative (DJEPVA) du ministère de l'éducation nationale qui propose un accès simplifié à des offres de services pour les jeunes.

Avec la Boussole, le jeune choisit lui-même parmi ces offres de services individualisées celles qui présentent le plus d'intérêt pour lui au moment de sa consultation et peut alors demander à être contacté directement par le professionnel auteur de l'offre dans un délai garanti.

Grâce à la Boussole des jeunes, les 16-30 ans sont mieux informés sur les offres de service et dispositifs, susceptibles d'améliorer leur situation ou/et d'éclairer leurs parcours.

La Boussole des jeunes s'entend être et rester dans la durée un outil fiable, efficace et adapté à la recherche d'information effectuée par les jeunes.

Les missions de la Boussole des jeunes sont les suivantes :

- > Permettre aux jeunes l'accès rapide à une information claire et personnalisée.
- > Mettre en relation les jeunes et les professionnels, issus de leur territoire en mesure de répondre de façon pertinente à leur questionnement.
- > Animer des réseaux territorialisés de professionnels en vue d'une optimisation des offres de services qu'ils proposent.

Ces missions se déclinent en six objectifs de la manière suivante :

- > S'assurer que les jeunes aient accès à l'information qu'ils cherchent via un retour garanti du professionnel par téléphone ou par mail dans un délai aussi court que possible (entre 4 et 7 jours).
- > Simplifier la mobilisation des offres de services locales, départementales, régionales, nationales et européennes pour le jeune.
- > Rendre les jeunes plus autonomes et plus éclairés dans leur recherche de solution grâce à une appropriation instantanée de l'outil.
- > Toucher ceux qui ne viennent pas dans les structures, pourtant dédiées à leur accueil, pour un accompagnement personnalisé.
- > Animer, dynamiser et mettre en synergie les réseaux de professionnels qui produisent les offres.
- > Garantir la qualité et la faisabilité de l'outil par de régulières mises à jour.

La Boussole des jeunes, comment ça marche?

L'outil Boussole des jeunes est simple et intuitif : le jeune se connecte à l'adresse www.boussole.jeunes.gouv.fr et renseigne son lieu de résidence. Il indique ensuite le thème correspondant à sa recherche du moment et répond à un bref questionnaire.

En moins de 3 minutes, la Boussole recueille son profil, sa situation ainsi que les composantes de sa demande et propose une liste d'offres de service territorialisées, individualisées et facilement mobilisables. Le jeune peut alors choisir l'offre de service qui lui convient et laisser ses coordonnées de téléphone portable ou son mail afin d'être recontacté par l'organisme auteur de l'offre et pourra en apprendre davantage sur ses compétences.

Grâce à cette mise en relation directe, le professionnel ayant récupéré les coordonnées du jeune lui propose un entretien téléphonique ou physique ou simplement lui envoie les informations dont il a besoin et ce, dans le délai court garanti.

Pourquoi utiliser la Boussole des jeunes ?

La Boussole des jeunes n'est pas un site d'information classique. C'est un outil numérique qui a pour objectif final de favoriser la mise en relation des jeunes avec des professionnels sur un même territoire et qui sont en mesure de les accompagner dans leurs demandes.

La Boussole des jeunes est donc à la fois un nouveau service numérique d'information des jeunes et une collaboration interprofessionnelle destinée à favoriser l'échange et le partage d'informations.

La notion de territoire est importante pour l'efficacité de la Boussole d'une part par la complémentarité des compétences des partenaires professionnels du territoire et d'autre part par la nécessité de créer une dynamique entre eux afin de privilégier un contact.

En tant que professionnel, intégrer la Boussole des jeunes permet :

- > Une diffusion élargie de vos offres de services
- > Une sollicitation d'une demande précise et optimisée
- > Un meilleur ciblage de votre public à l'ère du numérique
- > Une animation territoriale avec un ensemble d'informations factuelles propres au territoire et des rencontres nécessaires au bon fonctionnement de la Boussole

Vous souhaitez plus d'information sur le dispositif? Vous souhaitez intégrer la Boussole des jeunes en tant que professionnel partenaire?



CRIJ Hauts-de-France

33 Mail Albert 1er 80 000 AMIENS 03 22 50 02 70

baptiste.vincre@crij-hdf.fr









